

COMPRENDRE



ÉTUDE

PRATIQUES SPORTIVES DES HABITANTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

• • • • •

DÉCEMBRE 2025



Président de l'ONPV : Christian Babusiaux

Directeur de publication : Henri Prévost, directeur général de l'ANCT

Responsable de collection : Agnès Reiner

Directrice éditoriale : Sylviane Le Guyader

Rédacteurs : Florian Simonnet et Axel Drochon, sous la coordination de Florence Pinelli (ANCT), Carine Guerandel (CeRIES, Université de Lille)

Maquette : service Communication (ANCT)

Date d'édition : Décembre 2025

Le secrétariat permanent de l'ONPV remercie les membres du Comité d'orientation de l'ONPV, ainsi que les équipes du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative pour leur relecture attentive.

ISBN : 978-2-488583-06-0

Sommaire

Préface	4
Résultats principaux	5
PARTIE 1	
Des pratiques sportives diverses et globalement moins fréquentes	8
• Une pratique moins fréquente chez les résidents des QPV	
• Des pratiques qui varient selon l'origine sociale	
• Des pratiques qui varient selon le niveau de diplôme, l'âge et le sexe	
PARTIE 2	
Des pratiques sportives plus souvent solitaires et informelles	12
• Une pratique en milieu naturel et au domicile moins fréquente	
• Les femmes déclarent davantage une pratique sportive en famille ou en couple	
• Des pratiques sportives dans un cadre moins formel	
PARTIE 3	
Les logiques socio-démographiques d'appropriation des univers de pratiques sportives	14
• La musculation et le footing chez les plus jeunes, la gymnastique d'entretien et la marche chez les plus âgés	
• Zoom sur les sports collectifs : seul univers plus populaire dans les QPV	
PARTIE 4	
La santé, principale cause des motivations et des freins à la pratique sportive	16
• Notre corps, principale raison de faire du sport	
• Les résidents en QPV davantage confrontés à différents freins	
PARTIE 5	
Accessibilité aux équipements sportifs dans les quartiers prioritaires	18
• Une offre d'équipements sportifs fortement présente en quartier prioritaire, mais moins diversifiée	
• Une bonne accessibilité à pied, notamment aux grands terrains de jeux	
• Des usages restreints et différenciés des équipements sportifs	
Conclusion	24
Bibliographie	25

Preface

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) propose une analyse détaillée des pratiques sportives des habitants des quartiers prioritaires, en exploitant les données de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS). Cette enquête décennale a été menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et la Direction des sports. Afin d'alimenter les travaux de l'ONPV, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a co-financé la réalisation de cette enquête afin d'interroger un sur-échantillon de résidents des QPV. Parmi les 12 000 personnes ayant participé à l'enquête, plus de 1600 vivent en quartier prioritaire de la politique de la ville.

La politique de la ville vise notamment à faciliter l'accès aux services publics des habitants des quartiers prioritaires, la pratique d'activités sportives contribuant à une meilleure santé, au bien-être mais également à plus d'intégration. Les manières de pratiquer le sport diffèrent selon le lieu de résidence et les caractéristiques sociales des habitants.

L'analyse de ces données inédite à cette échelle, et réalisée par les équipes de l'ANCT pour l'ONPV, permet à la fois de décrire des pratiques sportives, d'identifier leurs spécificités par rapport à la pratique des autres habitants d'un environnement proche et d'interroger sur les motivations ou les freins à la pratique d'un sport. Les résultats ont été croisés avec l'analyse sociologique de Carine Guerandel, maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille.

Parmi les éléments à retenir, l'étude montre que la pratique sportive par les habitants des QPV est avant tout une pratique collective et que la pratique est nettement moins répandue parmi les jeunes femmes habitant en QPV que les résidents hors QPV (un écart de 15 points de %). À noter également que l'offre d'équipement est généralement proche mais nettement moins diversifiée en QPV, près de la moitié des équipements étant des plateaux, terrains de jeux extérieurs ou des salles multisports.

Les rapports de l'ONPV publient tous les ans, dans le dossier « Cohésion sociale », le panorama de la pratique sportive licenciée grâce aux données des fédérations sportives suivies par l'INJEP. Le dernier rapport de l'ONPV publié en 2024 montre une baisse de la part des licences sportives localisées dans un QPV. Le manque d'équipements est parfois cité comme un frein à la pratique sportive. C'est pourquoi cette publication intègre également une analyse des possibilités d'accès aux équipements sportifs à partir de la base permanente des équipements (BPE) 2023 de l'INSEE, désormais géolocalisée à l'échelle des quartiers prioritaires.

Vincent JEANBRUN
Ministre de la Ville et du Logement

Résultats principaux

Pratiques sportives

En 2020, d'après l'ENPPS, 78 % des résidents en QPV (vs 88 % en milieu urbain hors QPV) déclarent avoir exercé au moins une activité physique ou sportive (APS) à des fins non utilitaires dans l'année. La pratique régulière (au moins une fois par semaine) concerne 61 % des résidents en QPV (vs 68 % en milieu urbain hors QPV).

Au-delà d'un taux de pratique moins élevé, l'enquête ENPPS fait apparaître des disparités dans la nature et les modalités de pratiques et les motivations :

- En moyenne, un résident en QPV pratique 5 APS dans l'année contre 7 chez un résident hors QPV ;
- Les sports les plus pratiqués parmi les habitants des QPV font partie des univers de la gymnastique (musculation, gymnastique d'entretien) et de la course (course à pied, marche sportive) ;
- La pratique des sports collectifs est plus fréquente parmi les résidents des QPV ;
- La pratique d'une activité dans une infrastructure sportive est moins répandue parmi les jeunes femmes en QPV (67 % vs 84 % des jeunes hommes en QPV) que parmi les résidents hors QPV (82 % des jeunes femmes vs 86 % des hommes) ;
- Une personne résidant en QPV a moins de chances de pratiquer un sport régulièrement, toutes choses égales par ailleurs ;
- Une personne a plus de chances de pratiquer le sport si au moins l'un de ses parents en pratique régulièrement quel que soit le lieu de résidence ;
- Environ 52 % des résidents en QPV de 65 ans et plus ont une pratique régulière (62 % des résidents hors QPV) ;
- La santé est à la fois la principale raison (95 %) et le principal frein (61 %) à la pratique sportive ;
- Les rencontres constituent la 4e raison de pratiquer un sport sauf chez les femmes résidant hors d'un QPV (3e raison) ;
- Parmi les freins à la pratique sportive, 42 % des résidents des QPV citent une offre trop restreinte contre 33 % hors QPV.

Accès aux équipements sportifs

Pour aller plus loin sur la question des freins à la pratique, l'ONPV a analysé la Base permanente des équipements 2023 diffusée par l'INSEE :

- près de 90 % des QPV, tout comme les autres quartiers des unités urbaines de l'hexagone, disposent d'au moins une salle multisports ;
- l'offre d'équipements y est moins diversifiée : plus de 45 % des équipements situés en QPV correspondent à des plateaux et terrains de jeux extérieurs et à des salles multisports ;
- l'accessibilité aux équipements est plus rapide dans les QPV (99 % à moins de 15 minutes) que dans les autres quartiers (90 %).

Cette base exhaustive donne un panorama de l'ensemble du territoire avec une déclinaison possible selon les profils par âge de la population des quartiers.

En revanche, ces données ne donnent pas d'information sur la capacité d'accueil, les heures d'ouverture, l'état des équipements ni leur fréquentation. Malgré un taux d'équipement élevé dans les QPV, le ressenti exprimé lors de l'enquête ENPPS 2020 d'une offre trop restreinte peut s'expliquer par une moindre diversité et des conditions d'accès parfois limitées.

SOURCES DE DONNÉES ET MÉTHODE

L'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives (ENPPS) 2020 est une enquête de la statistique publique menée tous les dix ans depuis 2000 et centrée sur la pratique d'activités physiques et sportives (APS). L'édition 2020 menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) reprend un socle de questions commun en adoptant une définition plus ouverte et inclusive de la pratique des APS : plus de 400 y sont répertoriées contre 280 en 2010. Cette édition a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique ainsi que, pour la première fois, le caractère obligatoire du Conseil national de l'information statistique (CNIS).

Elle est représentative de l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus.

Déroulement

Le tirage de l'échantillon a été réalisé par l'INSEE, par sondage aléatoire simple stratifié sur la base du millésime 2018 du fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les individus (Fidéli). Trois strates ont été suréchantillonées : 1/en Corse, Guadeloupe, Martinique, La Réunion ; 2/ les 15-19 ans ; 3/ à la demande de l'ONPV, les résidents en QPV 2015.

La collecte s'est déroulée de janvier à octobre 2020, auprès d'un échantillon représentatif de 30 000 personnes âgées de 15 ans et plus résidant en France (y compris dans les départements et régions d'outre-mer [DROM]), interrogées par internet, téléphone puis papier sur leurs pratiques sportives des douze derniers mois.

La crise sanitaire du Covid-19 débutée en 2020 a contraint à adapter le questionnaire et à réviser le protocole en cours de collecte.

Au final, 12 034 personnes ont répondu à l'enquête, parmi lesquels 1 650 résidant en QPV, dont plus de 200 en QPV d'outre-mer (en Guadeloupe, Martinique et à la Réunion).

Diffusion des données

Un travail de redressement a permis de limiter les biais liés à la non-réponse, pour que l'échantillon soit représentatif de l'ensemble des personnes de 15 ans et plus résidant en France du point de vue de l'âge, du sexe, du niveau de diplôme, de la taille d'unité urbaine et de la région.

Le calendrier initial prévoyait une livraison des données fin 2021. L'ANCT a finalement récupéré les données fin 2023.

Principales publications sur l'ENPPS 2020

- Voir site de l'INJEP : <https://injep.fr/donnee/enpps/>
- [Deux tiers des 15 ans ou plus ont une activité physique ou sportive régulière en 2020](#), Mathilde Didier, Brice Lefèvre, Valérie Raffin, France, portrait social – Insee Références – Édition 2022
- [Les pratiques physiques et sportives en France](#), Ouvrage coordonné par Brice Lefèvre et Valérie Raffin INJEP, mars 2023
- [La pratique sportive des personnes en situation de handicap](#)

MÉTHODE D'ANALYSE DE L'ONPV

Quartiers prioritaires 2015-2023

Si la base de sondage a permis d'interroger un sur-échantillon spécifique d'habitants des quartiers prioritaires 2015-2023 en vigueur lors de l'enquête en 2020, en revanche, l'enquête ne permet pas d'identifier le quartier, ni le type de quartier. Les habitants sont donc pris dans leur ensemble sans déclinaison selon leurs spécificités en termes de situation (centre, proche banlieue ou banlieue éloignée), de structure démographique ou d'accessibilité aux équipements sportifs.

Comparaison de pratiques en QPV au milieu urbain hors QPV

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont par construction¹ des zones en situation de pauvreté situées en milieu urbain : ils doivent appartenir à une unité urbaine (UU) de plus de 10 000 habitants, couvrir une population d'au moins 1 000 personnes avec un revenu médian en décrochage par rapport à leur environnement.

L'ONPV a donc choisi de comparer les pratiques des résidents en QPV à celles de personnes résidant hors QPV dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants plutôt qu'à l'ensemble de la population ayant répondu à l'enquête. Cette sélection est désignée dans le document par «en milieu urbain hors QPV».

Tableau 1
Echantillon de l'ENPPS 2020 selon le lieu de résidence - ensemble

	Effectifs bruts	Hors QPV	Hors QPV dans une UU de plus de 10 000 habitants	QPV	Total
Femme	15-24 ans	952	616	199	1 151
	25-64 ans	3 014	1 985	517	3 531
	65 ans et plus	1 255	811	178	1 433
Homme	15-24 ans	1 013	613	217	1 230
	25-64 ans	2 663	1 736	425	3 088
	65 ans et plus	1 044	641	113	1 157
Ensemble		9 941	6 402	1 649	11 590

	Effectifs pondérés	Hors QPV	Hors QPV dans une UU de plus de 10 000 habitants	QPV	Total
Femme	15-24 ans	3 505 549	2 272 285	333 782	3 839 331
	25-64 ans	15 729 893	10 074 053	1 323 069	17 052 962
	65 ans et plus	7 388 561	4 698 588	415 215	7 803 776
Homme	15-24 ans	3 638 169	2 169 620	370 499	4 008 668
	25-64 ans	15 132 196	9 566 143	1 158 095	16 290 291
	65 ans et plus	5 639 817	3 274 307	269 060	5 908 877
Ensemble		51 034 185	32 054 996	3 869 720	54 903 905

La taille de la population sélectionnée est adaptée en fonction des axes d'analyse. Elle peut notamment être restreinte selon la fréquence de la pratique notamment pour les pratiquants réguliers (au moins une fois par semaine) – voir le détail en annexe.

1. Méthode décrite dans le [Rapport ONPV 2015 – Panorama des quartiers prioritaires](#), p.14

Des pratiques sportives diverses et globalement moins fréquentes

L'ESSENTIEL

Les pratiques sportives varient selon les caractéristiques sociales des individus et leur ancrage territorial. Ainsi, la part de pratiquants réguliers est relativement moins élevée parmi les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ce qui s'associe à la fois à leur profil socio-démographique (niveau de diplôme moins élevé, parents moins sportifs...) et à un « effet quartier », lié aux spécificités de l'environnement urbain et aux représentations sociales afférentes.

Le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, le niveau de vie, le rapport à la santé, un entourage familial (parents ou conjoint) plus ou moins sportif ou encore le fait d'avoir des enfants sont autant de facteurs qui influencent la pratique sportive (Simoës, 2018). Les enquêtes qualitatives permettent d'éclairer ces constats statistiques en analysant finement les processus en jeu. Concernant, par exemple, les rapports sociaux de genre et leurs effets sur l'accès aux pratiques, Marie-Françoise Galy (2024) rappelle que l'utilisation des espaces sportifs dédiés à la pratique libre reste inégalitaire entre les femmes et les hommes. En effet, les pratiquantes se sentent moins légitimes et moins en sécurité dans ces espaces sportifs prioritairement et largement appropriés par les hommes (Raibaud, 2022). L'enquête ENPPS est l'occasion d'actualiser et d'approfondir la connaissance des pratiques par les habitants des QPV.

Une pratique moins fréquente chez les résidents des QPV

78 % des répondants à l'enquête résidant en QPV déclarent avoir exercé au moins une activité physique et sportive (APS) à des fins non utilitaires durant l'année. Le taux de pratique sportive est donc inférieur de plus de 10 points à celui des répondants hors QPV résidant en milieu urbain (89 %).

Le taux de pratique des femmes est moins élevé et l'écart de pratique entre hommes et femmes est légèrement plus prononcé dans les QPV. 83 % des hommes (92 % hors QPV) et 75 % des femmes (86 % hors QPV) ont pratiqué une APS au moins une fois dans l'année.

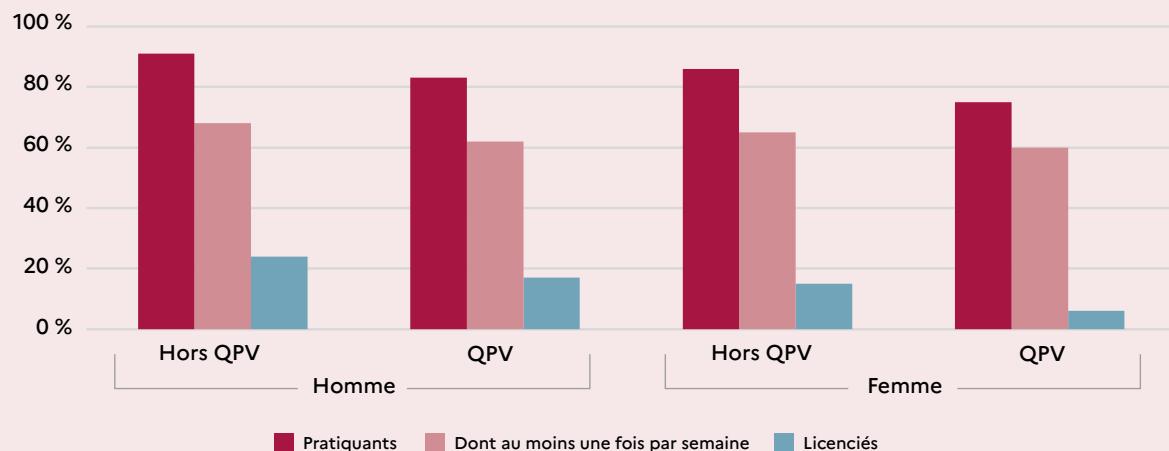
Les mêmes observations apparaissent à propos des sportifs réguliers. Environ deux tiers de la population de plus de 15 ans pratiquent une APS au moins une fois par semaine. Parmi les résidents en QPV, les hommes de 15-24 ans sont relativement plus nombreux à pratiquer régulièrement un sport (72 %) que les femmes (58 %). Puis, la tendance s'inverse après la naissance des enfants, les femmes pratiquant davantage de façon régulière que les hommes. Ces écarts entre les sexes sont plus importants que parmi les résidents hors d'un QPV.

Les écarts sont encore plus marqués pour la part de licenciés et plus encore dans les QPV où 14,5 % des hommes (21,5 % hors QPV) et seulement 4,5 % des femmes (13,5 % hors QPV) ont une licence. Enfin, la pratique sportive devient moins régulière avec l'âge.

Par ailleurs, comme l'avaient constaté Marie-Carmen Garcia et Cécile Ottogalli-Mazzacavallo (2022), les licences féminines sont en progression constante depuis 2012 alors que les licences masculines stagnent ou déclinent. Aussi, selon les autrices « le différentiel femme/homme se construit avant 14 ans, du fait d'un sur-investissement des garçons, et non après 15 ans du fait d'un décrochage des jeunes femmes » (p. 82).

Graphique 1

Fréquence de pratique sportive et part de licenciés selon le lieu de résidence en 2020



Lecture : en 2020, 60 % des femmes résidant en QPV pratiquent régulièrement un sport.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une unité urbaine de plus de 10000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

Des pratiques qui varient selon l'origine sociale

L'enquête montre une moindre diversité des sports pratiqués en QPV. En moyenne, un sportif y résidant a pratiqué 5 APS différentes dans l'année, soit deux APS de moins qu'un sportif résidant hors QPV. Cet écart est le même quels que soient le sexe et la tranche d'âge.

Lefevre et Ohl (2007) mettaient déjà en évidence cette « omnivorité » des pratiques (Petterson, 2004) des classes sociales favorisées comparativement aux classes populaires plus « univores ». Cela peut s'expliquer en partie par deux phénomènes plus ou moins liés observés dans l'enquête ENPPS 2020 :

- Le premier est la **catégorie socio-professionnelle des parents**. Un individu ayant des parents cadres (10 APS) a plus de chances de s'ouvrir à un grand nombre d'APS qu'un enfant d'ouvriers (7 APS), qu'il réside en QPV ou non.
- Le second est la **sportivité des parents**. Un individu dont les parents sont sportifs aura plus de chances d'être lui-même sportif et de s'ouvrir sur davantage d'APS (Muller, 2006). Le schéma de la page suivante confirme ce résultat sur les données de l'enquête ENPPS 2020, plus marqué pour les femmes résidant en QPV : 22 % des femmes dont au moins un des deux parents n'est pas sportif n'ont pas pratiqué d'APS dans l'année. Cette part est de 13 % chez les femmes ne résidant pas en QPV. Les parents jouent un rôle conséquent dans la construction

sociale du goût pour le sport de leurs enfants, dans le choix des pratiques et dans le maintien des engagements comme le montrent également les enquêtes qualitatives portant sur les enfants et les jeunes sportifs (Bertrand, 2012 ; Mardon, 2024 ; Mennesson, 2011 ; Mennesson, Julhe, 2012). Les résultats présentés ici confirment que cette construction précoce du goût pour le sport perdure au cours de l'avancée en âge.

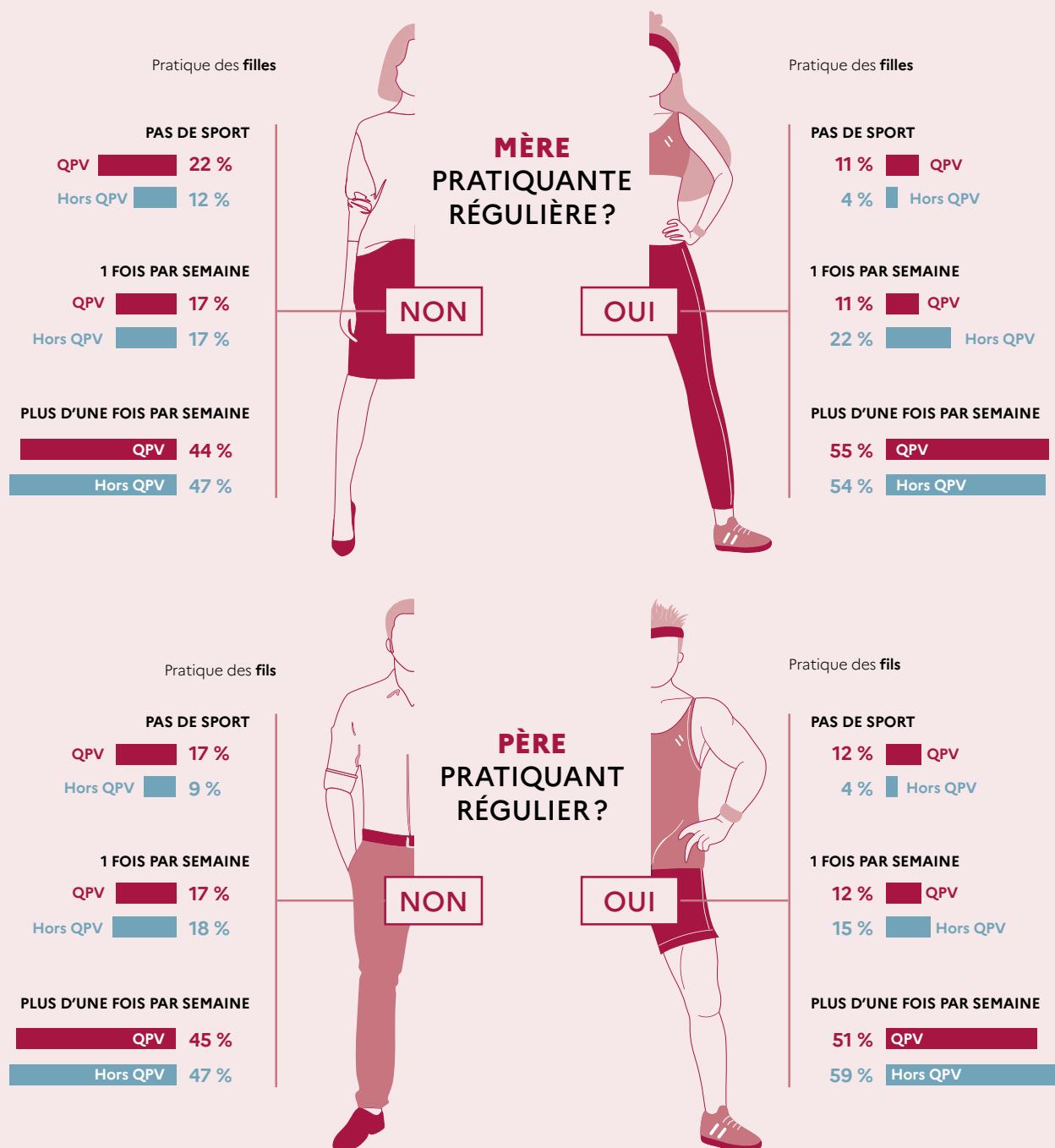
De par la composition socio-économique des habitants des QPV, avec une part d'ouvriers plus élevée et moins sportive, le taux global de pratique sportive est mécaniquement plus faible en QPV.

La catégorie socio-professionnelle et la pratique du sport des parents sont-elles les deux seuls phénomènes influençant la pratique régulière d'un individu ? Deux individus aux caractéristiques égales ont-ils les mêmes chances de pratiquer le sport quel que soit le lieu de résidence ?

Ces deux explications ne sont pas les seules puisque d'après l'enquête, un individu ayant des parents à caractéristiques égales se déclare moins souvent sportif et avec une pratique du sport diversifiée s'il réside dans un QPV que s'il n'y réside pas. Ces résultats rendent compte d'un « effet quartier » sur l'inégalité dans la pratique sportive des adultes, repérable également à l'adolescence (Guérandel, 2016).

Graphique 2

FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE DES INDIVIDUS SELON LA PRATIQUE RÉGULIÈRE DU PARENT DE MÊME SEXE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE (EN %)



En 2020, parmi les femmes résidant en QPV ayant une mère pratiquant régulièrement le sport, 11 % n'ont pas pratiqué d'APS dans l'année.

Les fréquences ne sont pas présentées pour les personnes ayant déclaré pratiquer une APS au moins une fois au cours de l'année mais moins d'une fois par semaine.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants...

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep

Des pratiques qui varient selon le niveau de diplôme, l'âge et le sexe

À partir des données ENPPS 2020, des régressions logistiques permettent de comprendre quelles caractéristiques socio-démographiques sont les plus associées à la pratique régulière du sport (au moins une fois par semaine). Une régression logistique a été réalisée pour analyser la pratique régulière d'un sport (au moins une fois par semaine) en fonction de plusieurs caractéristiques. Les résultats mettent en lumière plusieurs tendances :

- L'âge influence fortement la pratique sportive : les 15-24 ans pratiquent davantage que les 25-64 ans, quel que soit le lieu de résidence. Ici, la régression ne permet pas de dire que la pratique est moins régulière chez les 65 ans et plus résidant en QPV, ce phénomène avait été démontré lors d'études précédentes. Pourtant, selon Augustin et Fuchs en 2014 ainsi que Guérandel et Mardon en 2023, le sport reste principalement une activité juvénile et l'avancée en âge peut s'accompagner d'un éloignement progressif de la pratique sportive, en particulier à l'approche de la retraite.
- Les femmes ont moins de chances de pratiquer régulièrement un sport que les hommes, toutes choses égales par ailleurs, un constat qui persiste indépendamment du lieu de résidence. Cette inégalité de genre avait déjà été observée dans les milieux populaires (Davis, Louveau, 1998).
- Le niveau d'études joue également un rôle : les individus les plus diplômés pratiquent davantage que ceux sans diplôme, confirmant les résultats de l'enquête ENPPS 2020 (Baromètre de Santé publique France, 2020; Muller, 2005).

- La sportivité des parents favorise la pratique régulière, en particulier lorsque la mère est sportive. Ce rôle de « passeuse » dans la transmission des loisirs sportifs (Tatu-Colasseau, 2013) est particulièrement marqué en QPV, où il contraste avec les modèles traditionnels de transmission collective.
- Enfin, les résidents en QPV ont globalement moins de chances de pratiquer régulièrement un sport que ceux vivant hors QPV, toutes choses égales par ailleurs.

MÉTHODE : RÉGRESSION LOGISTIQUE

L'objectif de la régression logistique est de caractériser les relations entre une variable dépendante et plusieurs variables explicatives prises en compte simultanément. La régression logistique permet de mesurer la force et le sens de l'association entre chaque variable explicative et la variable à expliquer en prenant en compte l'influence des autres variables introduites dans le modèle (raisonnement du « toutes choses égales par ailleurs »). Le modèle développé vise à mesurer la probabilité de pratiquer un sport de façon régulière (au moins une fois par semaine) selon les caractéristiques individuelles.

Le lien entre variable explicative et variable expliquée peut être quantifié à partir de l'odds ratio qui représente un rapport de chances. L'odds ratio vaut 1 pour la modalité de référence de chaque caractéristique (par exemple le fait d'avoir un père non sportif). Les intervalles de confiance des odds-ratio permettent d'apprécier la significativité de la relation. Pour une caractéristique donnée, l'odds ratio est dit significatif lorsque son intervalle de confiance ne comprend pas 1. Ainsi, lorsque l'odds ratio est significatif et supérieur à 1, cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, les chances de pratiquer un sport régulièrement sont plus élevées (par exemple quand le père est sportif) par rapport à la catégorie de référence.

Graphique 3

Regressions logistiques : modélisation des chances de pratiquer régulièrement le sport selon les caractéristiques socio-démographiques des individus

	Odds ratio	IC low	IC high
Homme	1	1	1
Femme	0,9	0,81	1
15-24 ans	1,22	1,05	1,42
25-64 ans	1	1	1
65 ans et plus	0,98	0,86	1,12
Aucun diplôme	0,71	0,58	0,88
Inférieur au bac	0,95	0,83	1,08
Bac	1	1	1
Supérieur au bac	1,41	1,23	1,61
Mère non sportive	1	1	1
Mère sportive	1,33	1,16	1,53
Père non sportif	1	1	1
Père sportif	1,3	1,16	1,46
Hors QPV	1	1	1
QPV	0,86	0,74	0,99

N.B. : En cas de non-réponse pour le niveau de diplôme et la sportivité des parents, le modèle inclut une modalité « Non renseigné » qui n'est pas représentée sur ce graphique.

Lecture : en 2020, chez les pratiquants, les 15-24 ans ont davantage de chances de pratiquer régulièrement le sport (au moins une fois par semaine) que les 25-64 ans, toutes choses égales par ailleurs.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants...

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

PARTIE 2

Des pratiques sportives plus souvent solitaires et informelles

L'ESSENTIEL

Le sexe et le lieu de résidence sont associés aux modalités de pratique. Les résidents des QPV ont une pratique moins fréquente dans les infrastructures sportives et à domicile et favorisent une pratique plutôt informelle. Les femmes des QPV privilégient la pratique en famille alors que les hommes préfèrent la pratique entre amis. De la même façon, elles sont davantage à bénéficier d'une pratique encadrée.

Une pratique en milieu naturel et au domicile moins fréquente

Les résidents des QPV, vivant en milieu urbain, privilégient la pratique du sport en ville. Quasiment deux tiers des sportifs résidant en QPV ont pratiqué au moins une APS en ville au cours de l'année. Ils sont relativement moins nombreux à pratiquer dans un milieu naturel (57 %), surtout s'ils sont comparés à leurs homologues résidant hors d'un QPV (78 %). Ces résultats sont à mettre en perspective avec la moindre mobilité quotidienne des ménages des quartiers pauvres (Fol, 2010) et leur moindre taux de départ en vacances².

L'autre différence entre les résidents en QPV et les résidents hors QPV relève de la pratique

du sport à domicile. Environ 45 % des sportifs résidant en QPV ont réalisé au moins une APS à domicile dans l'année, une part plus faible que celle des résidents hors d'un QPV (53 %). Cela peut s'expliquer notamment par la taille des logements, plus réduite, une suroccupation plus importante parmi les résidents des QPV (Dossier ONPV 2023 – Logement) et par le prix des équipements nécessaires pour faire du sport à domicile.

La pratique du sport dans les installations sportives est également moins fréquente en QPV, notamment pour les femmes. Seules 48 % d'entre elles ont pratiqué au moins une APS dans l'année dans ce type de lieu. C'est 13 points de % de moins que les femmes résidant hors QPV et 8 points de % de moins que les hommes résidant en QPV. En déclinant par tranche d'âge, l'appropriation de ces espaces est plus fréquente parmi les jeunes : plus de 80 % des 15-24 ans ont pratiqué une APS dans une infrastructure sportive. Seules les femmes de cette tranche d'âge résidant en QPV sont relativement moins nombreuses (66 %) à se rendre dans ce type de lieu. Dans les autres lieux (lieu de travail ou d'études, autres), les taux de pratique sont relativement faibles et assez similaires quels que soient les caractéristiques socio-démographiques et le lieu de résidence des individus.

Tableau 2

Taux de pratique régulière des APS selon les lieux (en %) en 2020

Lieu de pratique	Hors QPV		QPV	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ville	63	64	67	63
Milieu naturel	81	76	59	54
Installations sportives	63	60	56	48
Domicile	55	51	44	46
Lieu de travail, d'études	19	16	17	17
Autre lieu	11	13	12	13

Lecture : en 2020, 56 % des hommes résidant en QPV en France (métropole et Drom) ont pratiqué au moins une APS dans une installation sportive au cours des douze derniers mois.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une unité urbaine de plus de 10000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

2. Observatoire des inégalités, 2024 : <https://inegalites.fr/depart-vacances>

Les femmes déclarent davantage une pratique sportive en famille ou en couple

Quels que soient le sexe et le lieu de résidence, la pratique solitaire du sport est la plus répandue. Chez les hommes résidant en QPV le sport avec les amis est plus fréquent qu'en famille/couple, contrairement au hors QPV. Seulement un homme sportif sur 2 résidant en QPV a effectué au moins une APS en famille/en couple dans l'année. Chez leurs homologues résidant hors QPV, cette part est supérieure à 70 %.

À l'inverse, la part des hommes dans la pratique sportive entre collègues, QPV et hors QPV, est supérieure à celle des femmes. Parmi les sportifs résidant en QPV, 16 % des hommes ont pratiqué un sport en compagnie de collègues ou de camarades contre 8 % des femmes.

L'activité sportive grâce à une application numérique était marginale à la date de l'enquête ENPPS en 2020 et ne concernait qu'environ 5 % des résidents hors QPV et 3 % des résidents en QPV.

Tableau 3
Taux de pratique régulière des APS selon les modes (en %) en 2020

Compagnie	Hors QPV		QPV	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Seul	79	71	75	69
Amis	65	58	58	49
Famille/couple	71	75	51	61
Collègues, camarades	19	11	16	8
Applications	6	5	3	3

Lecture : en 2020, respectivement 49 % des pratiquantes et 58 % des pratiquants résidant en QPV en France (métropole et Drom) ont pratiqué au cours des douze derniers mois au moins une APS avec des amis.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une unité urbaine de plus de 10000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

Des pratiques sportives dans un cadre moins formel

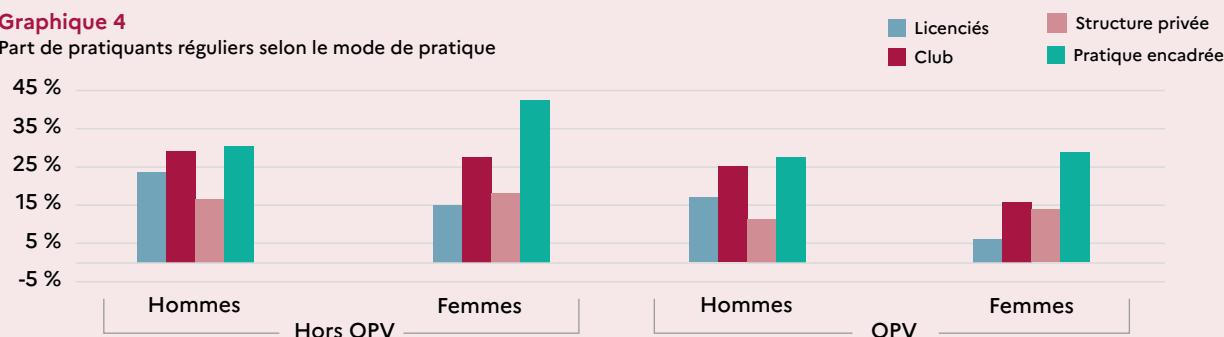
Le cadre de la pratique des APS varie selon le type d'activités et en fonction des objectifs des pratiquants. Cette partie présente les différents types de pratiques formelles : « institutionnelle » (club ou licence), en structure privée ou en « pratique encadrée » (par un coach, un éducateur, un moniteur ou un professeur).

Les formes de pratique sont différentes selon l'âge, le sexe et lieu de résidence. D'abord, la pratique licenciée est la plus rare chez les femmes résidant en QPV (6 %). Cette part est très en retrait par rapport aux hommes résidant en QPV (17 %) et aux femmes résidant hors d'un QPV

(15 %). Ce phénomène s'explique notamment par le fait que les hommes pratiquent plus souvent des sports collectifs et des sports en compétition, qui nécessitent en général une licence. Globalement, la part de pratiquants en club ou licence est moins élevée parmi les résidents en QPV que parmi les résidents hors QPV quel que soit le sexe. C'est aussi le cas de la pratique dans une structure privée (12 % des résidents en QPV contre 17 % des résidents hors QPV).

En revanche, le recours à une « pratique encadrée » est similaire selon le sexe parmi les résidents en QPV (autour de 30 %) alors que parmi les résidents hors d'un QPV cette pratique est largement plus répandue parmi les femmes (42 %).

Graphique 4
Part de pratiquants réguliers selon le mode de pratique



Lecture : en 2020, parmi les femmes en QPV ayant une pratique régulière, 6 % détiennent une licence sportive pour la pratique d'au moins une APS.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une unité urbaine de plus de 10000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

PARTIE 3

Les logiques socio-démographiques d'appropriation des univers de pratiques sportives

L'ESSENTIEL

Les sports pratiqués diffèrent selon les âges. La musculation et le footing sont très prisés chez les jeunes tandis que la marche et la gymnastique d'entretien le sont pour les plus âgés. Les habitants des QPV pratiquent plus fréquemment les sports collectifs, qui sont l'occasion de sociabilités formelles et informelles.

La musculation et le footing chez les plus jeunes, la gymnastique d'entretien et la marche chez les plus âgés

Les sports les plus pratiqués, quels que soient l'âge, le sexe et le lieu de résidence, sont des sports accessibles, en général peu coûteux, qui requièrent peu de matériels et dont la pratique peut s'effectuer dans des lieux et à des horaires variables.

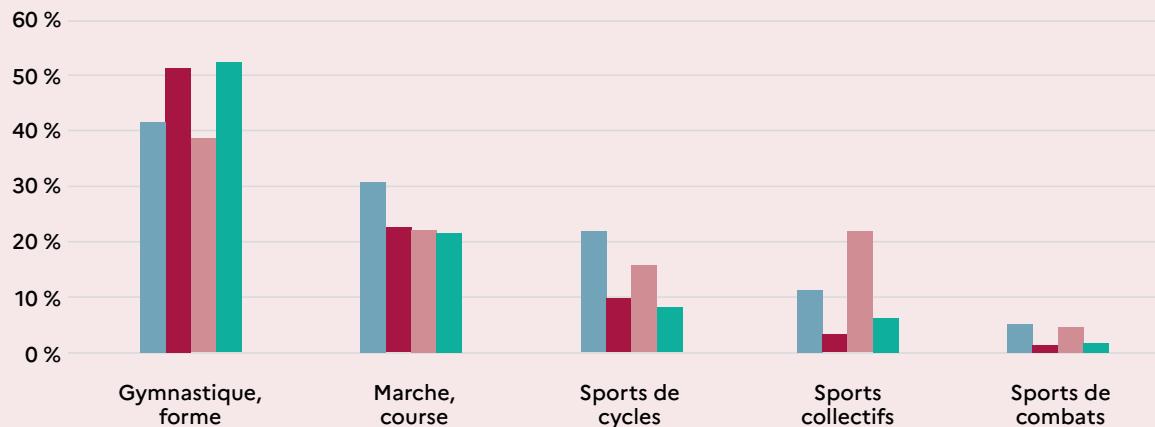
C'est en partie pour ces raisons que les trois univers les plus prisés sont ceux de

- la gymnastique, des activités de forme et de la danse³;
- de la marche, de la course et de l'athlétisme⁴;
- ainsi que des sports de cycles.

La prédominance de l'univers de la gymnastique s'explique par l'attrait pour la musculation, activité la plus répandue chez les 15-24 ans en population générale : 40 % des hommes et 23 % des femmes de cette tranche d'âge la pratiquent au moins une fois par semaine. Cette proportion tombe à 14 % chez les femmes vivant en QPV. Globalement l'univers de la gymnastique est plus prisé par les femmes avec l'émergence d'autres activités comme le cardio-training, plus fréquent chez les 25-64 ans, ou la gymnastique de forme et d'entretien, très présente chez les 65 ans et plus.

Graphique 5

Part de pratiquants réguliers par univers selon le sexe et le lieu de résidence



Lecture : en 2020, 10 % des sportives âgées de 15 ans et plus résidant hors d'un QPV en France (métropole et Drom) ont pratiqué des sports de cycle au moins une fois par semaine.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une UU de plus de 10 000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

³. Musculation, fitness, danses, pratiques de forme douces, yoga...

⁴. Marche, randonnée, course à pied, athlétisme

Zoom sur les sports collectifs : seul univers plus populaire dans les QPV

Les sports collectifs et les sports de combat sont les deux seules familles de sport où le taux de pratique est comparable, voire plus fréquent, en QPV qu'ailleurs, et ce quel que soit le sexe.

Les sports collectifs sont plus prisés par les habitants des QPV : 13 % des personnes pratiquent au moins une fois par semaine et 22 % parmi les pratiquants réguliers (toutes APS). Ces taux sont plus élevés respectivement de 5 et 9 points de % par rapport aux résidents hors QPV. Ce type de sport est davantage pratiqué chez les hommes et les jeunes.

Cela s'explique en partie par un attrait pour le football très élevé dans les QPV notamment chez les jeunes : 22 % des hommes et 12 % des femmes de 15-24 ans pratiquent ce sport au moins une fois par semaine. Chez les hommes, les sports collectifs comptent relativement plus de sportifs réguliers que les sports de cycles.

Par comparaison aux autres catégories, la pratique des sports collectifs se démarque sur plusieurs aspects. Elle fait par exemple plus souvent l'objet d'une souscription à une licence parmi les pratiquants réguliers, avec une proportion plus élevée de femmes licenciées parmi les pratiquantes régulières que d'hommes licenciés parmi les pratiquants réguliers. La pratique du sport en compétition est aussi plus fréquente pour les sports collectifs que pour les autres catégories de sport quel que soit le sexe. Environ 28 % des personnes pratiquant un sport collectif au

moins une fois par semaine pratiquent en compétition. Ce chiffre est relativement plus élevé pour les femmes (31 % en QPV contre 26 % hors QPV) que pour les hommes (25 % en QPV contre 20 % hors QPV).

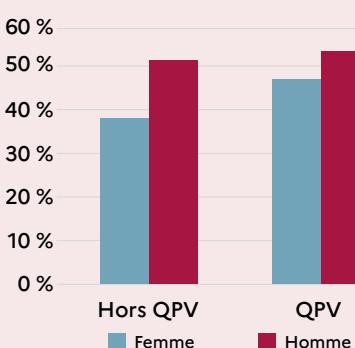
Aussi, quels que soient le lieu de résidence et le sexe de la personne, la pratique encadrée est relativement plus importante chez les pratiquants réguliers des sports collectifs (38 %). Malgré cet encadrement important, les sports collectifs se pratiquent davantage de manière informelle également, notamment chez les hommes (Chelal, 2025). Plus de la moitié d'entre eux ont pratiqué du sport dans un city stade au moins une fois dans l'année. Ce chiffre est légèrement plus bas chez les femmes résidant en QPV (46 % contre un peu plus d'un tiers hors QPV).

Les motivations à la pratique d'un sport collectif sont relativement similaires à celles énoncées pour la pratique d'un sport en général : viennent d'abord des raisons relatives à la santé, au bien-être et à la dépense physique puis l'apparence physique (partie 4). Par ailleurs, malgré un niveau de pratique informelle élevé, plus de la moitié des pratiquants réguliers des sports collectifs citent la compétition et la performance comme raison de la pratique. Enfin, ce type de sport est davantage l'occasion de rencontrer d'autres personnes (raison citée par plus de 65 % des pratiquants).

Ces données quantitatives sur l'engouement pour les sports collectifs et notamment le football dans les QPV à l'échelle nationale et ses diverses modalités de pratique confirment les résultats d'enquêtes plus localisées comme celle menée en Franche-Comté (Vieille-Marchiset et Gasparini, 2010) ou dans un quartier populaire urbain d'une grande agglomération française (Guéranel, 2016). Des recherches qualitatives permettent d'éclairer plus finement le phénomène. Elles rappellent que le football est une pratique culturelle centrale dans les milieux populaires même si « les classes populaires n'ont pas le monopole du football » (Beaud et Rasera, 2020) : l'usage du football pour encadrer les ouvriers, les populations immigrées et leurs enfants (Arnaud, 2008 ; Gasparini, 2010 ; Gasparini et Vieille-Marchiset, 2008), la visibilité médiatique de la pratique (Gozillon et al., 2023 ; Schotté, 2017), la formation précoce au football professionnel perçue comme une voix possible d'ascension sociale (Bertrand, 2012), les pratiques quotidiennes informelles et de clubs (Guéranel, 2016 ; Jésu et Nazareth, 2016 ; Lepoutre, 1997 ; Travert, 2003 ; Zotian, 2009), la construction sociale du goût pour le football des filles des QPV (Guéranel, 2022 ; Parmantier, 2015 ; Mennesson, 2005) ou encore les stratégies familiales de socialisation à la pratique pour faire face aux difficultés scolaires (Nazareth, 2014).

Graphique 6

Part d'individus ayant pratiqué un sport collectif dans un citystade dans l'année selon le sexe et le lieu de résidence



Lecture : en 2020, 53 % des hommes ayant pratiqué un sport collectif, âgés de 15 ans et plus, résidant dans un QPV en France (métropole et Drom) ont pratiqué dans un citystade au moins une fois dans l'année.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une UU de plus de 10 000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

PARTIE 4

La santé, principale cause des motivations et des freins à la pratique sportive

L'ESSENTIEL

La santé est le facteur premier expliquant la pratique sportive ou l'absence de pratique. L'apparence physique est une motivation fréquente. Le goût pour la compétition, la performance mais aussi l'aventure et le risque reviennent davantage parmi les résidents des QPV. Les freins sont quant à eux assez différents d'un sexe à l'autre et d'un lieu de résidence à l'autre.

Notre corps, principale raison de faire du sport

Les motivations à la pratique du sport sont variées et spécifiques à chaque APS : un individu peut satisfaire un besoin grâce à la pratique d'une APS et un autre besoin grâce à la pratique d'une autre APS. Une même APS peut tout aussi répondre à plusieurs besoins.

Parmi les personnes interrogées dans l'ENPPS 2020 qui déclarent avoir une pratique sportive régulière (au moins une fois par semaine) (voir détail des effectifs en annexe) :

- plus de 90 % des individus déclarent pratiquer une APS pour satisfaire un besoin lié à la santé, au bien-être, à la dépense physique (le rapport

au corps), quels que soient leur âge, leur sexe et leur lieu de résidence ;

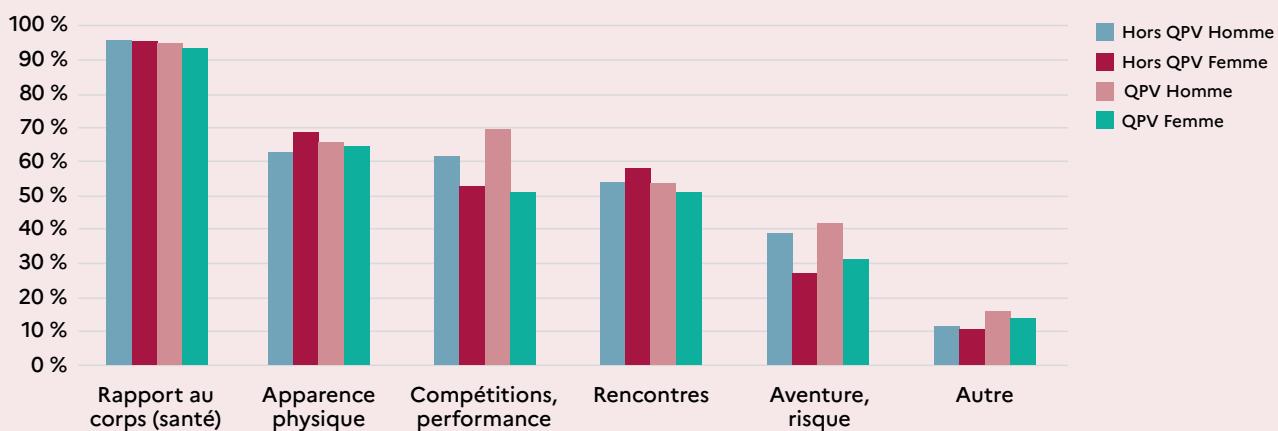
- l'apparence physique constitue la seconde motivation la plus fréquente à la pratique du sport. Elle est citée par deux personnes sur trois résidant en QPV, quel que soit le sexe. Parmi les personnes résidant hors d'un QPV, les hommes citent moins cette raison (63 %) que les femmes (69 %). Enfin ce motif est plus fréquemment cité parmi les jeunes de 15-24 ans en général, et notamment parmi les hommes de 15-24 ans résidant en QPV (86 %).

Ces motivations à faire du sport donnent ainsi à voir l'importance accordée par les individus au sport comme moyen de façonner leur corps de manière à ce qu'il soit en bonne santé et conforme aux normes esthétiques qu'ils valorisent, autrement dit de se fabriquer un corps performant et désirable (Hidri Neys, 2005 ; Vallet, 2022).

- La compétition et la performance constituent la troisième motivation, devançant même l'apparence physique chez les hommes des QPV (70 %). Ce motif est surtout cité par les hommes et les plus jeunes.

Graphique 7

Part de pratiquants réguliers évoquant ces raisons pour faire du sport selon le sexe et le lieu de résidence



Lecture : en 2020, 58 % des pratiquantes régulières de 15 ans et plus résidant hors d'un QPV en France (métropole et Drom) ont pratiqué au moins une APS dans le but de faire des rencontres.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus pratiquant régulièrement le sport et résidant dans une UU de plus de 10000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

5. Un individu peut citer plusieurs motifs sur les questions des raisons et des freins

- Les rencontres arrivent ensuite, mentionnées par plus de la moitié des individus, mais moins souvent par les résidents des QPV. L'âge auquel cette motivation est la plus citée varie selon le sexe : chez les femmes, elle augmente avec l'âge (55 % chez les 15-24 ans; 64 % chez les 65 ans et plus), tandis que chez les hommes, elle est plus forte chez les jeunes (63 % chez les 15-24 ans; 52 % chez les 65 ans et plus).

Enfin, la recherche d'aventure ou de risque est citée par environ 40 % des hommes et 30 % des femmes, avec une préférence plus marquée chez les habitants des QPV.

Le sport constitue bien un espace de sociabilité privilégié pour les jeunes garçons des QPV dans lequel ils construisent une masculinité distinctive et/ou guerrière participant à classer, hiérarchiser les hommes entre eux – selon les lieux investis, les pratiques et modalités de pratiques privilégiées et la reconnaissance des performances par autrui (pairs et/ou institutions) (Guérandel, 2016; Lepoutre, 1997; Oualhaci, 2016).

Les résidents en QPV davantage confrontés à différents freins

Comme l'ont déjà démontré Lefèvre et Raffin (2021), la santé (environ 60 % de la population) représente le principal frein à la pratique sportive devant le manque de goût pour le sport. Parmi les personnes interrogées dans l'ENPPS 2020 qui se déclarent non pratiquantes (voir effectifs en annexe), le manque de goût est plus souvent évoqué parmi les résidents des QPV (la moitié des non pratiquants) que parmi les résidents hors d'un QPV (environ 40 %).

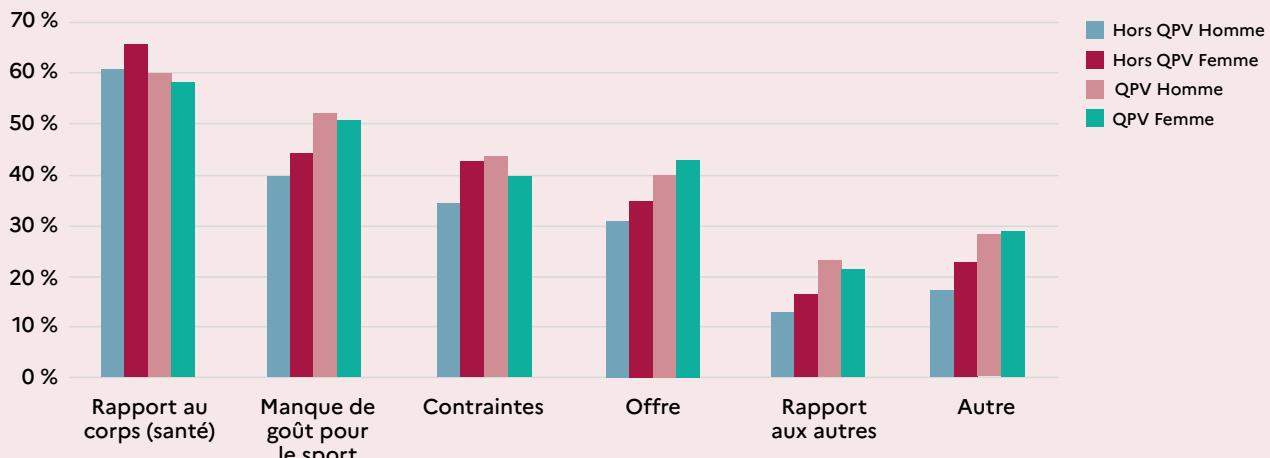
Chaque motif de frein est cité plus fréquemment par les résidents des QPV, sauf celui de la santé qui est cité à égalité, quel que soit le lieu de résidence. Les écarts les plus importants sont le manque de goût pour la pratique sportive (voir précédemment) et l'offre trop restreinte de sport/d'équipements sportifs évoquée par plus de 42 % des résidents en QPV et moins de 33 % des résidents hors QPV. Ce décalage entre l'offre sportive et les attentes (cf; *infra* p.18) a déjà été repéré dans plusieurs rapports (Hurtis, Sauvageot, 2018; Gimbert, Nehmar, 2018).

Le rapport aux autres représente également un problème plus important dans les QPV (20 % des non pratiquants; 16 % hors QPV). Ce résultat peut s'interpréter au regard du poids des réputations – se construisant au cours des interactions – au sein des QPV largement étudiées dans les enquêtes qualitatives (Clair, 2008; Lapeyronnie, 2008; Lepoutre, 1997).

En majeure partie, les différents types de freins sont davantage cités par les hommes parmi les résidents en QPV et par les femmes parmi les résidents hors QPV. Tout se passe comme si la sensibilité aux obstacles à la pratique était d'autant plus marquée qu'elle s'accompagne d'un goût pour la pratique difficile à satisfaire et de l'intériorisation des normes sociales valorisant l'engagement sportif pour toutes et tous. Dit autrement, ce résultat pourrait s'expliquer par la plus grande distance aux sports des femmes des QPV (comparativement à leurs homologues masculins et aux habitantes hors QPV) encore importante (manque d'appétence pour la pratique ou sentiment d'illégitimité dans ce loisir encore associé au pôle du masculin à leurs yeux). Seuls l'offre trop restreinte et d'autres types de freins sont plus problématiques pour les femmes dans les QPV mais les écarts restent faibles.

Graphique 8

Part de non pratiquants évoquant ces freins pour faire du sport selon le sexe et le lieu de résidence



Lecture : en 2020, 59 % des hommes résidant en QPV n'ayant pas pratiqué d'APS dans l'année évoquent le frein de la santé.

Champ : France entière, personnes âgées de 15 ans et plus ne pratiquant pas le sport et résidant dans une UU de plus de 10 000 habitants.

Source : ANCT-ONPV, Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives-Injep.

PARTIE 5

Accessibilité aux équipements sportifs dans les quartiers prioritaires

L'ESSENTIEL

Les habitants des QPV font davantage état d'une offre trop restreinte d'équipements sportifs. Si les QPV semblent bien dotés, le manque de diversité des équipements (courts de tennis peu présents dans les QPV par exemple), leur faible capacité d'accueil par rapport à la taille de la population ou encore certains aspects économiques peuvent expliquer l'évocation de ce frein à la pratique.

Les freins à la pratique sportive évoqués précédemment mentionnent l'offre trop restreinte de sport/d'équipements sportifs exprimée par plus de 40 % des résidents en QPV et moins de 35 % des résidents hors QPV.

L'un des premiers obstacles à la pratique sportive est la distance entre un équipement sportif et les habitants des quartiers. La distance représente un frein, notamment pour les jeunes et les familles modestes, parfois aggravé par l'accès limité de certains quartiers aux transports en commun, rendant les équipements difficiles d'accès, surtout en soirée. Une première étude de l'ONPV sur l'offre en équipements sportifs dans les QPV publiée en 2019 avait montré que cet enjeu est d'autant plus fort dans ces quartiers où les résidents se déplacent moins fréquemment que celles et ceux des autres quartiers et utilisent moins souvent la voiture, la marche étant le principal mode de transport alternatif (Juste, 2018).

ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS : L'IMPACT DE LA CONCURRENCE SUR L'OFFRE SPORTIVE EN QPV

Concernant la pratique encadrée institutionnellement, une enquête portant sur l'offre sportive à destination des jeunes d'un QPV montre que les logiques de concurrence entre les acteurs locaux du sport – pour l'accès aux financements (déterminant en partie le coût d'entrée pour les adhérents), aux installations sportives et aux meilleurs horaires (c'est-à-dire les plus attractifs pour les publics visés) – qui se concrétisent par la mise en œuvre de diverses stratégies (partenariats, communication, activités éducatives et festives, appuis politique, projets etc.) pour attirer les jeunes et susciter la confiance des familles, sont généralement défavorables au développement de la pratique sportive des adolescentes (Guérandel, 2019).

SOURCES DE DONNÉES ET MÉTHODE

L'accessibilité des habitantes et des habitants des QPV aux équipements sportifs est ici actualisée à partir de la base permanente des équipements (BPE) de 2023 consolidée par l'Insee.

Les équipements sportifs recensés dans la BPE de l'Insee proviennent du Recensement des Equipements Sportifs (RES), géré par le ministère des Sports. Ce fichier est alimenté par les collectivités locales, principalement les

mairies et intercommunalités, qui décrivent les infrastructures sportives présentes sur leur territoire (gymnases, stades, piscines, etc.). La BPE bénéficie ainsi d'une couverture généralement exhaustive pour les grands équipements publics. Toutefois, la qualité des données dépend du sérieux et de la régularité du renseignement local, ce qui peut conduire à des informations incomplètes ou obsolètes, en particulier pour les petites structures ou les équipements en libre accès.

METHODE D'ANALYSE DE L'ONPV :

Quartiers prioritaires 2024-2030

Pour actualiser les travaux menés en 2018 (Helga Mondésir, rapport ONPV 2019) l'analyse porte sur la nouvelle géographie prioritaire en vigueur en hexagone depuis le 1^{er} janvier 2024 (1362 quartiers).

Trois indicateurs d'accessibilité :

- Le premier indicateur s'intéresse à la présence d'équipements sportifs dans ou à proximité des QPV - avec prise en compte de la bande de 300 m.
- Le deuxième évalue la répartition de l'offre selon les types d'équipements sportifs proposés.
- Le troisième met en exergue l'accessibilité avec la part de la population des QPV domiciliée à moins de 15 minutes de marche d'un équipement sportif, par type d'équipement.

Comparaison avec les équipements d'autres territoires

La notion d'urbain mobilisé diffère de celle des parties précédentes. L'équipement des quartiers prioritaires 2024 est ici comparé à celui des autres quartiers urbains, c'est-à-dire des territoires également situés dans une unité urbaine définie par l'INSEE mais hors QPV. Cette approche permet de mesurer les écarts entre QPV et environnements urbains comparables, sans les effets de contraste liés aux espaces ruraux.

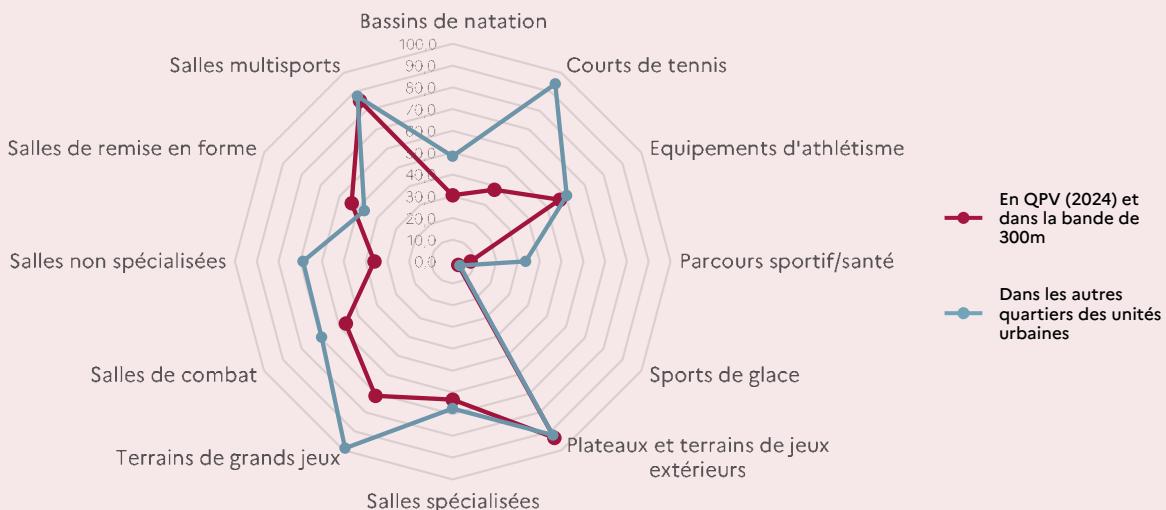
Une offre d'équipements sportifs présente en quartier prioritaire, mais moins diversifiée

En 2023, la fréquence d'implantation des équipements sportifs reste très variable selon le type d'équipement. Ainsi, près de 90 % des QPV, tout comme les autres quartiers des unités urbaines de l'hexagone, disposent d'au moins une salle multisports (Graphique 9). En revanche, seulement 30 % des quartiers prioritaires disposent d'au moins un bassin de natation à proximité

(bande de 300 m) contre 50 % dans les autres quartiers des unités urbaines (hors QPV). L'équipement en plateaux et terrains de jeux extérieurs (basket-ball, handball, volley-ball, but ou panier isolé, etc.) est quasiment généralisé à l'ensemble des QPV et des autres quartiers hors QPV situés dans une unité urbaine. Par contre l'implantation de terrains de grands jeux (football, rugby, etc.) en QPV ou à proximité est moins fréquente.

Graphique 9

Part des QPV et autres quartiers des unités urbaines disposant d'au moins un équipement, en %



Lecture : 53,6 % des quartiers prioritaires sont équipés d'au moins une salle de remise en forme.

Source : BPE 2023, exploitation ANCT,

Périmètre : quartiers prioritaires 2024 de l'hexagone, comparé aux autres quartiers hors QPV situés dans une unité urbaine INSEE 2020

MÉTHODE - PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES QUARTIERS PRIORITAIRES 2024 DE L'HEXAGONE

Quatre catégories de quartiers sont distinguées selon leur structure par âge :

- 455 quartiers «jeunes», dans lesquels la part de moins de 25 ans atteint plus de 40 %.
- 259 quartiers «âgés», dans lesquels la part de 60 ans et plus atteint plus de 25 %.
- 170 quartiers «actifs», dans lesquels la part de 25-59 ans est supérieure à 45 %.
- 478 quartiers «mixtes», qui n'ont pas de profil par âge spécifique.

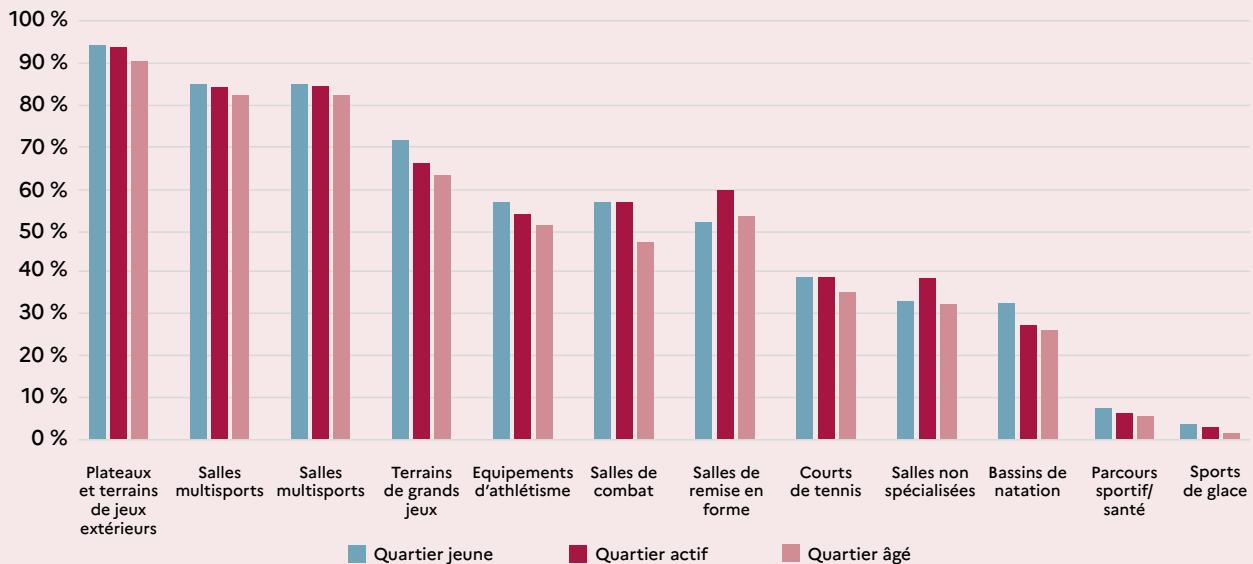
Ce premier indicateur apporte une information sur l'implantation sans le mettre en regard de la densité de population ni du temps d'accès. Ces dimensions seront abordées dans la deuxième partie de ce chapitre.

Les équipements sont-ils différents selon la structure par âge de la population résidente ?

Pour affiner ces constats, une première analyse détaille la présence des équipements selon le profil démographique des quartiers en termes d'âge.

Graphique 10

Part des QPV disposant d'au moins un équipement, par type QPV (profil sociodémographique en termes d'âge) en %



Lecture : 71 % des quartiers prioritaires dont la population est jeune (quartier jeune) sont équipés d'au moins un terrain de grands jeux.

Source : BPE 2023 – exploitation ANCT

Périmètre : quartiers prioritaires 2024 de l'hexagone, comparé aux autres quartiers hors QPV situés dans une unité urbaine INSEE 2020

Les quartiers jeunes et hétérogènes bénéficient d'une dotation légèrement plus favorable en équipements diversifiés, avec par exemple davantage de terrains de grands jeux (71 % et 76 % contre 64 à 66 % dans les quartiers actifs et âgés), d'équipements d'athlétisme (57 % et 60 % contre 51 à 54 %) ou encore de salles de combat (57 % et 60 % contre 48 à 57 %). Cette situation traduit probablement une adaptation de l'offre à une population plus jeune et plus nombreuse à pratiquer des sports collectifs ou intensifs. À l'inverse, les quartiers âgés apparaissent en retrait, notamment pour les salles spécialisées

(55 % contre 63 à 69 % ailleurs) et les salles de combat (48 % contre 57 à 60 %), ce qui reflète sans doute une moindre demande sociale mais peut aussi traduire une orientation différente des politiques locales d'équipement. Les quartiers actifs, quant à eux, se singularisent par une meilleure couverture en salles spécialisées (69 %, contre 55 à 64 % dans les autres profils), sans pour autant se distinguer nettement sur les autres types d'équipements. Cette analyse est à relativiser puisque les quartiers les plus jeunes sont généralement les plus peuplés.

Ainsi, la comparaison met en lumière qu'il existe à la fois une offre minimale homogène, centrée sur les équipements de proximité accessibles à tous, et une répartition différenciée des équipements plus spécifiques, qui semble suivre la structure démographique des quartiers.

La répartition des équipements sportifs en QPV et dans les autres quartiers des unités urbaines (Graphique 11) révèle des contrastes significatifs dans la structure de l'offre. Globalement, les QPV apparaissent mieux dotés en équipements de proximité et polyvalents, tandis que les autres quartiers urbains présentent une offre plus riche en équipements spécialisés ou orientés vers les sports individuels.

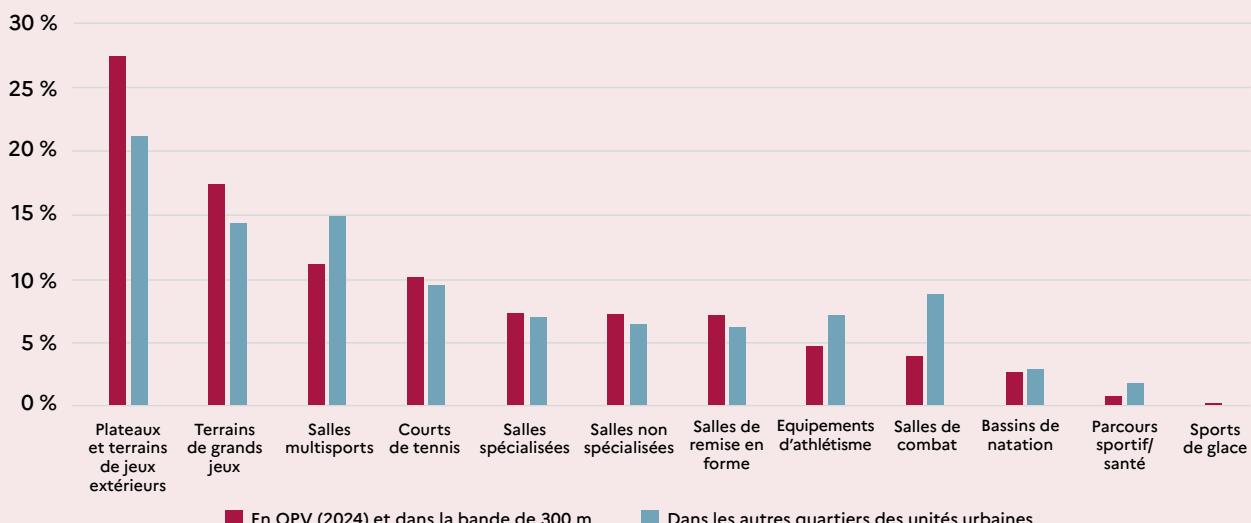
Les plateaux et terrains de jeux extérieurs sont proportionnellement beaucoup plus présents en QPV (28,7 % contre 20,0 %), de même que les salles multisports (17,7 % contre 13,3 %). Ces équipements, adaptés à une large variété de pratiques et accessibles à un public diversifié, constituent le socle de l'offre sportive dans les quartiers prioritaires. Les salles spécialisées (10,0 % contre 9,2 %) et les salles de combat (6,8 % contre 6,0 %) sont également légèrement surreprésentées en QPV, traduisant une orientation vers des pratiques collectives ou encadrées.

À l'inverse, plusieurs équipements apparaissent moins fréquents en QPV : c'est le cas des terrains de grands jeux (11,1 % contre 16,1 %), des courts de tennis (3,7 % contre 9,6 %) et des salles non spécialisées (4,7 % contre 7,5 %). Cela concerne souvent des installations nécessitant des espaces plus vastes (terrains de grands jeux) ou historiquement associées à des pratiques plus sélectives socialement (tennis). Les équipements liés au sport-santé ou au loisir individuel sont aussi moins présents : parcours sportifs/santé (0,6 % contre 2,0 %) et salles de remise en forme (6,5 % contre 7,0 %).

Enfin, les équipements lourds et rares présentent des écarts marginaux : les bassins de natation (2,7 % contre 3,0 %) et les sports de glace (0,2 % contre 0,1 %) sont peu présents partout, ce qui traduit la forte concentration de ces infrastructures à l'échelle intercommunale plutôt que de quartier.

En somme, l'offre sportive des QPV se caractérise par une présence généralisée d'équipements polyvalents et accessibles, mais reste moins diversifiée que celle des autres quartiers urbains, notamment pour les sports individuels et les pratiques liées au sport-santé. Cette orientation interroge les conditions d'accès des habitants des QPV à des activités plus spécialisées ou diversifiées, qui peuvent contribuer à des enjeux de santé publique et de mixité sociale.

Graphique 11
Répartition des équipements sportifs, par type et par implantation, en %



Lecture : parmi les équipements implantés en quartier prioritaire, 17,4 % sont des salles multisports

Source : BPE 2023, exploitation ANCT

Périmètre : quartiers prioritaires 2024 de l'hexagone, comparé aux autres quartiers hors QPV situés dans une unité urbaine INSEE 2020

Une bonne accessibilité à pied, notamment aux grands terrains de jeux

Une récente étude de l'INJEP et de l'Insee (2025) sur les équipements sportifs en France illustre une offre d'équipements contrastée selon les territoires, avec une diversité accrue en milieu urbain mais des temps d'accès plus longs dans les espaces ruraux, elle rappelle combien la localisation et la densité des infrastructures structurent les conditions concrètes d'accès à la pratique sportive.

Les QPV se caractérisent par une densité de population plus élevée du fait de la part importante de logements collectifs. Pour les équipements implantés en quartier prioritaire, la concentration urbaine permet alors une accessibilité par un plus grand nombre de personnes résidant à proximité.

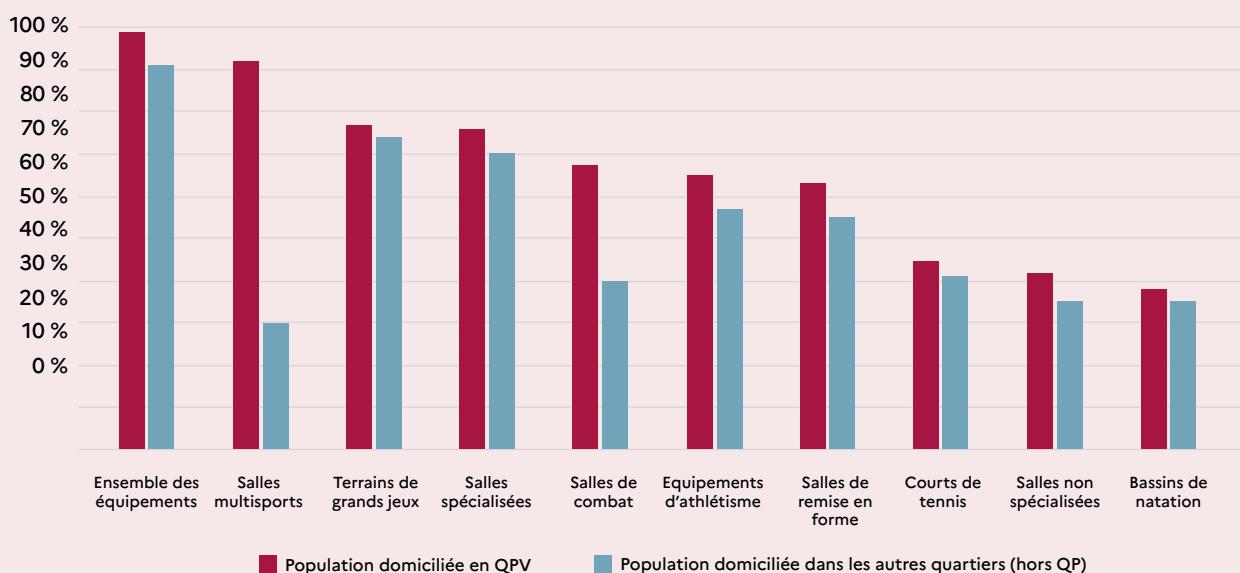
Ainsi, 99 % des habitants des QPV peuvent rejoindre un équipement sportif en moins de 15 minutes à pied, contre 90 % des résidents des autres quartiers des unités urbaines (graphique

12). Cet indicateur d'accessibilité est nettement plus élevé en quartier prioritaire pour deux types d'équipements : les salles multisports, qui sont quatre fois plus nombreuses dans les QPV ou à proximité que dans les autres quartiers, et, dans une moindre mesure, les salles de combat, dont l'accessibilité est presque deux fois plus élevée. Pour les autres catégories d'équipements, l'accessibilité est similaire entre les QPV et les autres quartiers.

Cet écart doit être interprété avec prudence. Il provient en partie des différences de modes de déplacement : les habitants des QPV se déplacent plus souvent à pied, tandis que dans le reste de l'unité urbaine, la voiture est plus fréquemment utilisée, ce qui élargit le rayon d'accès aux équipements. Par ailleurs, le mode de transport est étroitement lié à la densité du territoire : les QPV, généralement plus denses et compacts, ne sont pas directement comparables aux quartiers hors QPV, souvent plus étendus et moins denses, pour cet indicateur d'accessibilité.

Graphique 12

Part de la population des QPV domiciliée à moins de 15 minutes de marche d'un équipement sportif, dans l'hexagone, par type d'équipement et par type de quartier, en %



Lecture : 91,8 % de la population des quartiers prioritaires est domiciliée à moins de 15 minutes de marche d'une salle multisport.

Source : BPE 2023, exploitation ANCT

Périmètre : quartiers prioritaires 2024 de l'hexagone, comparé aux autres quartiers hors QPV situés dans une unité urbaine INSEE 2020

Parmi les équipements les plus accessibles aux habitants des QPV, en moins de 15 minutes de marche, figurent les salles multisports accessibles (plus de 90 % de la population), les terrains de grands jeux (77 %). Ce dernier constat semble répondre à l'attrait marqué pour la pratique du football.

Viennent ensuite les salles spécialisées (75,5 %), les salles de combats (68 %), les équipements d'athlétisme (65,5 %), les salles de remise en forme (63 %).

La différence particulièrement marquée pour les salles multisports pourrait traduire une différence structurelle dans la taille et la configuration des équipements : un émettement de petits gymnases dans les QPV, contre des salles multisports plus vastes et polyvalentes dans les quartiers hors QPV.

Les QPV se caractérisent par une densité de population plus élevée, liée à la forte présence de logements collectifs. Cette configuration urbaine explique en partie la proximité apparente plus forte des équipements sportifs, qui sont mécaniquement situés à distance plus courte d'un plus grand nombre d'habitants. Ainsi, même des équipements sous-dotés en QPV, comme les courts de tennis, apparaissent ici plus souvent accessibles à moins de 15 minutes à pied que dans le reste de l'unité urbaine.

Certaines autres dimensions sont également à prendre en considération : la saturation des équipements par rapport à la population desservie, ou encore la pertinence du rayon de 15 minutes dans les zones moins denses, où la voiture est plus souvent utilisée pour accéder aux équipements.

Des usages restreints et différenciés des équipements sportifs

Si les salles multisports sont les équipements les plus répandus en QPV ou à proximité, et les plus facilement accessibles à pied, elles offrent également la possibilité de pratiquer plusieurs disciplines sportives. En revanche, leur usage polyvalent présente l'inconvénient de limiter leur disponibilité pour chacun des sports. L'accessibilité est une notion complexe qui ne peut se résumer à quelques indicateurs. Il serait réducteur de s'appuyer uniquement sur les trois critères étudiés ici (présence d'équipements, répartition des équipements et temps d'accès) pour l'évaluer et de supposer qu'un équipement situé à moins de 15 minutes de marche est utilisé et utilisable, et de la même manière par tous celles et ceux qui y ont accès. Quelle que soit la nature de l'équipement, une accessibilité géographique ne garantit pas un accès réel. En effet, d'autres éléments organisationnels peuvent limiter la pratique sportive, tels que le coût, les horaires d'ouverture ou encore la disponibilité des infrastructures, voire la présence de professionnels encadrant la pratique.

Conclusion

Si l'accessibilité aux équipements sportifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville est un enjeu fondamental pour garantir une égalité des chances en matière de pratique sportive et de bien-être, cette accessibilité, ou plus précisément les logiques sociales qui la conditionnent, sont à appréhender de manière multidimensionnelle. En effet, elle s'explique au regard d'aspects physiques (nombre d'infrastructures, distance de marche, horaires, etc.), économiques et sociaux mais aussi à l'aune des dynamiques locales et des rapports sociaux qui s'y jouent ou encore à l'échelle individuelle, par les socialisations de genre et les situations

socio-économiques des individus qui génèrent des rapports spécifiques à l'espace, au sport ou au corps. Aussi, c'est bien dans l'analyse plurielle et combinée de ces influences institutionnelles, organisationnelles et sociales (qu'elles soient collectives ou individuelles) que peut être saisie la capacité réelle des habitants à bénéficier des infrastructures. D'où l'intérêt de mobiliser une enquête d'envergure nationale comme l'enquête ENPPS 2020 pour mieux comprendre les pratiques des habitants des QPV et leur usage des équipements et pour apporter un ensemble d'éléments pouvant servir de base à de telles analyses.

Bibliographie

Augustin, J., & Fuchs, J. (2014). Le sport, un marqueur majeur de la jeunesse. *Agora débats/jeunesses*, 68(3), 61–70.

Santé publique France. (2020). La pratique sportive chez les adultes en France en 2017 et évolutions depuis 2000 : résultats du Baromètre de Santé publique France (49 p.). <https://www.santepubliquefrance.fr>

Beaud, S., & Rasera, F. (2020). *Sociologie du football*. Paris, La Découverte.

Bertrand, J. (2012). *La fabrique des footballeurs*. Paris, La Dispute.

Bertrand, J., & Mennesson, C. (2023). S'engager dans une activité sportive ou physique : des pratiques socialement situées dès l'enfance. *Sciences sociales et sport*, 21(1), 35–70.

Chelal, M. (2025). *Grandir en cité. La socialisation résidentielle de «jeunes de cité»*, Bordeaux, Le Bord de l'eau.

Clair, I. (2008). *Les jeunes et l'amour dans les cités*. Paris, Armand Colin.

Coulangeon, P., & Lemel, Y. (2009). Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul. *Économie et statistique*, 423, 3–30.

Fol, S. (2010). Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité. *Regards sociologiques*, 40, 27–43.

Galy, M.-F. (2024). Entre normes et représentations : le genre du sport. *Regards croisés sur l'économie*, 35(2), 172-181.

Garcia, M.-C. & Ottogalli-Mazzacavallo, C. (2022). La féminisation du sport fédéral : une affaire de petites et jeunes filles ? *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 71-85.

Gasparini, W., & Vieille-Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*. Paris, PUF.

Gimbert, V., & Nehmar, K. (2018). Activité physique et pratique sportive pour toutes et tous : Comment mieux intégrer ces pratiques à nos modes de vie ? France Stratégie. <https://www.strategie.gouv.fr>

Gozillon, A., Guérandel, C., Richard, A., & Walter, E. (2023). Football, football and more football? What French children read in the 'youth' press. *Sport in Society*, 10(26), 1665-1684.

Guérandel, C. (2016). *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*. Fontaine, PUG.

Guérandel, C. (2019). Le socio-sport dans la «cité» : un espace défavorable à la pratique des filles. *Jurisport*, 197, 21-24.

Guérandel, C. (2022). Being involved in sports or giving up: The effects of context on teenage girls' practice in French disadvantaged urban neighbourhoods. *Sociology of Sport Journal*, 39, 362–372.

Guérandel, C., & Mardon, A. (2022). Introduction. *Socialisations de genre durant la jeunesse : la part du sport*. *Agora débats/jeunesses*, 90(1), 58–69.

Hidri Neys, O. (2005). (Trans)former son corps, stratégie d'insertion professionnelle au féminin ? *Formation Emploi*, 91, 31-44.

Hurtis, M., & Sauvageot, F. (2018). L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives. *Rapport du CESE*.

Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Injep), Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Mauroux A., Perraud-Ussel C (Injep), Bourlès L., Danikowski J., Kempf N. (Insee). (2025). *Équipements sportifs : une offre plurielle et contrastée en ville, des temps d'accès plus longs en milieu rural*.

Jesu, L., & Nazareth, C. (2016). Encadrer les jeunes de cités par le football et le rap : une mise à distance de la culture des rues. *Genèses*, 104(3), 73–92.

Juste, N. (2018). La mobilité quotidienne. *Rapport annuel ONPV 2017*.

Lapeyronnie, D., avec Courtois, L. (2008). *Ghetto urbain : Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris, Robert Laffont.

Lefèvre, B., & Ohl, F. (2007). Les choix des pratiques physiques et sportives des Français : omnivorité, univorité et dissonances. *Movement & Sport Sciences*, 62(3), 81–90.

- Lefèvre, B., & Raffin, V. (2021). Les freins à la pratique des Français peu ou non sportifs : des situations hétérogènes. Injep analyses & synthèses, 52. https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/11/IAS52_sport.pdf
- Lefèvre, B., & Raffin, V. (2023). Les pratiques physiques et sportives en France. Paris, Injep.
- Lepoutre, L. (1997). Cœur de banlieue : Codes, rites et langage. Paris, Odile Jacob.
- Mardon, A. (2024). Prendre de la hauteur. Escalade en salle et fabrique du genre à l'adolescence. Lyon, PUL.
- Mennesson, C. (2011). Socialisation familiale et investissement des filles et des garçons dans les pratiques culturelles et sportives associatives. Réseaux, 168-169(4), 87-110.
- Mennesson, C., & Julhe, S. (2012). L'art (tout) contre le sport ? La socialisation culturelle des enfants des milieux favorisés. Politix, 99(3), 109-128.
- Mennesson, C. (2005). Être une femme dans le monde des hommes. Paris, L'Harmattan.
- Muller, L. (2005). Chapitre 1. Les facteurs de la pratique et des activités sportives, in H. Canneva (dir.), La pratique des activités physiques et sportives en France. Paris, INSEP-Éditions, 21-43.
- Muller, L. (2006). La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel, in S. Bouffin et al. (dir.), Données et études statistiques : jeunesse, sports et vie associative. Paris, INSEP-Éditions.
- Muller, L., Van de Walle, I., Lautié, S., & Selimi, C. (2014). Équipements sportifs et freins à la pratique sportive en Zus. Ministère des Sports. file:///C:/Users/7760/Downloads/R311.pdf
- Nazareth, C. (2014). Faire quelque chose de bien dans le foot : une stratégie familiale d'accès à l'espace du football professionnel français. Sciences sociales et sport, 7(1), 139-165.
- Observatoire national de la politique de la ville. (2024). Dossier ONPV 2023 – Logement. https://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-dossier-logement-2023.original.pdf
- Observatoire national de la politique de la ville. (2019). L'accessibilité à pied aux équipements sportifs dans les quartiers prioritaires : une bonne couverture mais une offre peu variée. https://www.onpv.fr/uploads/media_items/en-detail-onpv-accessibilite-equipements-sportifs-1.original.pdf
- Oualhaci, A. (2016). Se faire respecter. Ethnographie de sports virils dans des quartiers populaires en France et aux États-Unis. Rennes, PUR.
- Raibaud, Y. (2022). Genre, urbanité et pratiques sportives. Une étude des espaces du temps libre à Bordeaux et Genève. Revue sciences sociales et sport. 2(20). 15-35.
- Sayagh, D. (2021). Socialisations cyclistes variées d'adolescentes de Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) « très sociaux ». Sociétés et Jeunesses en difficulté, 26 [en ligne]. <https://journals.openedition.org/sejed/12580>
- Schotté, M. (2017). La valeur du footballeur. Sociohistoire d'une production collective. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, ENS Paris-Saclay.
- Simões, F. (2018). Pratiques sportives : une hausse portée par les femmes et les seniors. Injep analyses & synthèses, 15. https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/08/IAS15_pratiques-sportives.pdf
- Tatu-Colasseau, A. (2013). Des transmissions à l'épreuve des situations migratoires : les conditions d'une émancipation individuelle par le loisir sportif des descendantes de migrants maghrébins en quartier populaire. Thèse de doctorat, Université de Besançon.
- Travert, M. (2003). L'envers du stade : Le football, la cité et l'école. Paris, L'Harmattan.
- Vallet, G. (2022). La fabrique du muscle. Paris, L'Échappée.
- Vieille-Marchiset, G., & Gasparini, W. (2010). Les loisirs sportifs dans les quartiers populaires : modalités de pratiques et rapports au corps. Staps, 87(1), 93-107.
- Vieille-Marchiset, G., & Tatu-Colasseau, A. (2012). Dons et transmission au féminin dans les expériences de loisir : le cas des quartiers populaires en France. Revue du MAUSS, 39(1), 377-389.
- Zotian, E. (2009). Grandir à Belsunce : Les catégories ordinaires de l'expérience enfantine dans un quartier de Marseille. Thèse de doctorat, EHESS.

ÉTUDE

PRATIQUES SPORTIVES DES HABITANTS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

